

La pénurie d'eau pourrait réduire le PIB du pays d'ici 2050, alerte la Banque mondiale

Dossier de la rédaction de H2o
October 2026

"La pénurie d'eau pourrait réduire le PIB de la Tunisie de 6,4 % d'ici 2050", c'est ce qui ressort du dernier Bulletin de conjoncture économique pour la Tunisie, publié par la Banque mondiale, et intitulé "Le défi de l'eau en Tunisie : de la pénurie à la résilience".

À cet égard, "l'un des éléments déterminants des perspectives économiques de la Tunisie est la manière dont il gère la pénurie d'eau aiguë", a estimé la Banque, rappelant que le secteur agricole, qui emploie 14 % de la population active nationale et jusqu'à la moitié des travailleurs ruraux, est particulièrement vulnérable. C'est ainsi, que l'institution mondiale a averti qu'en "l'absence de mesures, le stress hydrique et climatique pourrait faire disparaître au moins 30 % des emplois agricoles d'ici le milieu du siècle et réduire de manière significative la production agricole. Les conséquences dépasseraient largement les exploitations agricoles, touchant le tourisme, l'agro-industrie, l'industrie et d'autres secteurs dépendants de l'eau".

Réitérant que "la sécurité hydrique ne se limite pas à l'atténuation des risques, mais elle représente également une opportunité de création d'emplois et de renforcement de la résilience économique", la BM a rassuré qu'avec "des politiques publiques, des institutions et des investissements adaptés, la Tunisie pourrait atténuer l'impact de la pénurie d'eau sur le niveau de vie des Tunisiens". Partant, elle a souligné que les investissements dans les infrastructures, que le gouvernement prévoit dans le Plan Eau 2050, devront s'accompagner de mesures en vue du renforcement de la gouvernance de l'eau, de l'amélioration de la viabilité financière et du rehaussement de la performance des opérateurs de services. Par ailleurs, elle a jugé indispensable de mobiliser d'autres mesures en vue de sécuriser l'avenir hydrique de la Tunisie, notamment la modernisation du Code des eaux, la mise en place d'un cadre pour la réutilisation des eaux usées traitées, l'amélioration du recouvrement des coûts, la protection des écosystèmes vulnérables, la réduction des pertes au sein du réseau, le développement de la digitalisation et le renforcement de la gestion de l'irrigation.

La Presse (Tunis) - " [target="_blank">AllAfrica](#)